



CORRECTION

Avis public du 27 janvier 2020 paru sur le site Internet de la Ville de Port-Cartier et dans l'édition du Journal Le Nord-Côtier, du 29 janvier 2020 ainsi que l'avis public du 3 février 2020 à paraître dans l'édition du 5 février 2020 de ce journal concernant l'avis de vente pour défaut de paiement de taxes.

Veillez prendre note qu'une erreur cléricale s'est glissée dans les avis publics du 27 janvier 2020 et du 3 février 2020 susmentionnés.

Le numéro de lot sous le 3068, rue Langlois aurait dû se lire 4 394 896.

FAIT À PORT-CARTIER, ce 4^e jour de février 2020.

M^e Natacha Dupuis-Carrier, greffière
SERVICE DU GREFFE